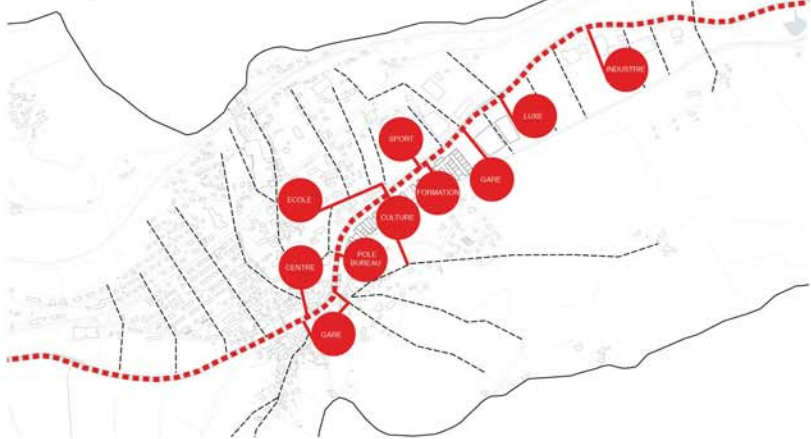


# DUBIMPULSE

## COMPRÉHENSION DU SITE

Le site Dubied s'est développé au fil du temps selon les besoins des différents propriétaires, et les bâtiments sont venus s'agglutiner jusqu'à former une nappe hétérogène. Conçue entre deux limites très strictes, au nord l'Areuse et au sud les voies fermées, ce site est totalement occupé par du bâti, et ne crée aucun espace de référence et d'espace de rencontre. Seul le quai le long de l'Areuse sert de repère, mais sa dimension et le manque de connexions avec la ville de Couvet n'en font pas un espace public convivial malgré sa situation privilégiée au bord de l'eau.



### L'AREUSE COMME COLONNE VERTEBRALE DES ACTIVITÉS

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A grande échelle, le projet propose d'utiliser l'Areuse comme élément fédérateur des différents pôles d'activités de la ville de Couvet. Chaque entité programmatique de la ville trouve une relation avec l'eau via le réseau viarie existant ou complété.

L'Areuse devient ainsi la colonne vertébrale de la ville et garantit une vision d'ensemble du territoire.

Les espaces publics sont donc favorisés le long de l'Areuse, pour permettre une meilleure connexion entre les différents pôles.

## OBJECTIFS DU PROJET

- Hierarchisation des espaces publics** et clarification des relations du site avec la ville, ses pôles d'activités, son réseau de mobilité et ses éléments paysagers.
- Dynamisation programmatique** de ce site industriel par un « impulsion » lui permettant de devenir plus attractif et de s'adapter aux exigences de notre époque.
- Phasage de construction évolutif et flexible** capable d'intégrer les besoins actuels et futurs des différents propriétaires dans une logique de continuité historique.
- Mise en valeur du patrimoine architectural** par une uniformisation du nouveau bâti permettant de faire ressortir les particularités de chaque bâtiment conservé.

## MOBILITÉ

### ESPACE MOBILITÉ DOUCE ET CONNEXIONS

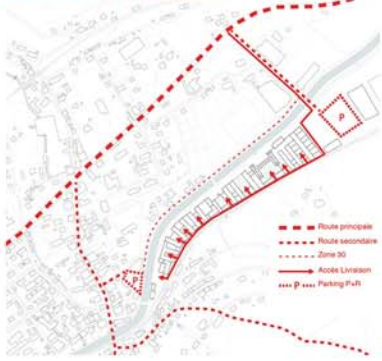


La création d'une nouvelle gare au nord du site permet le développement d'un espace public continu le long de l'Areuse qui servira de nouvel espace de référence au bord de l'eau en organisant les différentes relations entre le bâti et le paysage et favorisant les échanges entre les différents acteurs.

Dans ce schéma, chaque gare est liée à une place et un pont permettant d'accueillir aussi bien les piétons que les flux de transports publics et individuels.

Transversalement des franchissements de l'Areuse assurent la continuité et le cheminement entre les différents pôles identifiés: les passerelles existantes sont ainsi remises en service et une nouvelle passerelle est créée afin d'assurer la liaison entre l'école, la salle communale et le passage sous-voies via le nouveau centre culturel.

### MOBILITÉ MOTORISÉE ET LIVRAISONS



L'espace le long de l'Areuse est défini comme une zone prioritaire à la mobilité douce, mais accessible par tous types de véhicules pour les accès des riverains.

L'espace public en lien avec la gare projetée fonctionne comme un « hub » comprenant un parking P+R, et permet d'absorber les flux des utilisateurs du site Dubied.

Afin de décharger le centre ville des flux lourds liés aux nouvelles activités, les livraisons et services accidentés sur le site par l'extrémité nord, et desservent les différentes activités par un axe le long des voies fermées.

## PROGRAMME ET PHASAGE

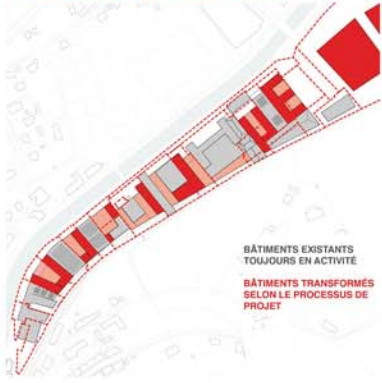
### PROGRAMME PUBLIC ET ÉTAPES DE CONSTRUCTION



Afin de permettre une cohabitation entre les activités actuelles et futures, le projet propose un système constructif évolutif sous forme de réseau en nappes. Cette nappe vient recouvrir le site entre les deux gares avec un gabarit qui favorise la mixité d'activités, et pouvant accueillir un bâtiment R+2 de bureaux, R+1 d'ateliers, ou un Rez de grande hauteur pour de l'industrie. Sa morphologie offre une modularité et une adaptabilité aux besoins des différents propriétaires.

Au fur et à mesure que les espaces publics sont définis lors de la métamorphose du site, (1 les gares et la promenade le long de l'Areuse, 2 La mise en valeur de l'existant, 3 le centre culturel) les constructions sur parcelles privées sont amenées à s'adapter au gabarit de la nappe.

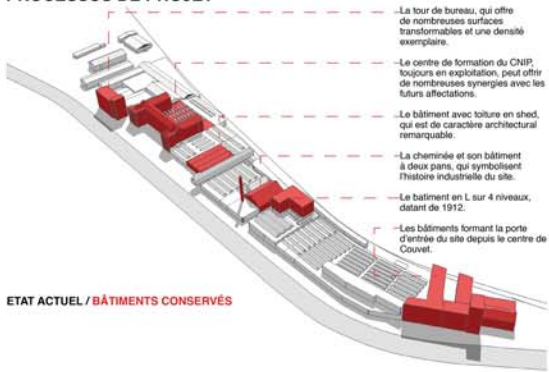
### ÉTAPE INTERMÉDIAIRE DU PHASAGE PROGRESSIF



Ainsi la nappe projetée n'est qu'une image finale de la vision du site, et une multitude d'étapes intermédiaires sont possibles.

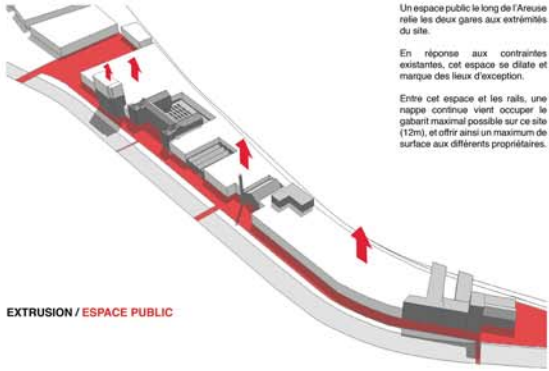
L'arrivée prochaine d'une entreprise multinationale telle que Cartier sur le site de la Léchère semble favorable à l'arrivée d'autres grandes entreprises. Le projet propose de concentrer ce potentiel de privatisation au nord de la nouvelle gare, et de favoriser le développement d'entreprises mandataires sous forme d'un campus de connaissance sur le site Dubied. Il pourrait ainsi accueillir aussi bien des métiers d'artisanat, de manufacture, de mécanique de précision, d'informatique, ou de graphisme et de publicité.

## PROCESSUS DE PROJET



- La tour de bureau, qui offre de nombreuses surfaces transformables et une densité exemplaire.
- Le centre de formation du CNIP, toujours en exploitation, peut offrir de nombreuses synergies avec les futurs affectations.
- Le bâtiment avec toiture en shed, qui est de caractère architectural remarquable.
- La cheminée et son bâtiment à deux pans, qui symbolisent l'histoire industrielle du site.
- Le bâtiment en L sur 4 niveaux, datant de 1912.
- Les bâtiments formant la porte d'entrée du site depuis le centre de Couvet.

### ETAT ACTUEL / BÂTIMENTS CONSERVÉS

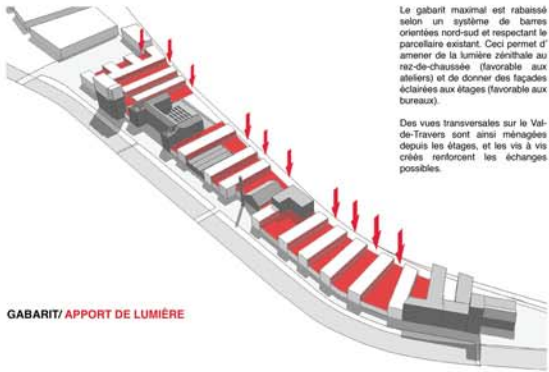


Un espace public le long de l'Areuse relie les deux gares aux extrémités du site.

En réponse aux contraintes existantes, cet espace se dilate et marque des lieux d'exception.

Entre cet espace et les rails, une nappe continue vient occuper le gabarit maximal possible sur ce site (12m), et offre ainsi un maximum de surface aux différents propriétaires.

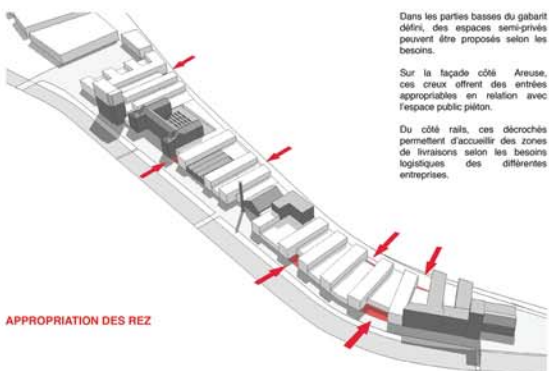
### EXTRUSION / ESPACE PUBLIC



Le gabarit maximal est abaissé selon un système de barres orientées nord-sud et respectant le parcelaire existant. Ceci permet d'amener de la lumière zénithale au rez-de-chaussée (favorable aux ateliers) et de donner des façades éclairées aux étages (favorable aux bureaux).

Des vues transversales sur le Val-de-Travers sont ainsi créées depuis les étages, et les vis à vis créés renforcent les échanges possibles.

### GABARIT/ APPOINT DE LUMIÈRE

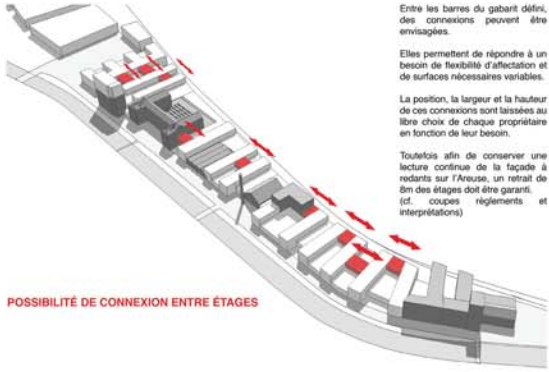


Dans les parties basses du gabarit défini, des espaces semi-privés peuvent être proposés selon les besoins.

Sur la façade côté Areuse, ces creux offrent des entrées appropriées en relation avec l'espace public piéton.

Du côté rails, ces décrochés permettront d'accueillir des zones de livraisons selon les besoins logistiques des différentes entreprises.

### APPROPRIATION DES REZ



Entre les barres du gabarit défini, des connexions peuvent être envisagées.

Elles permettent de répondre à un besoin de flexibilité d'affectation et de surfaces nécessaires variables.

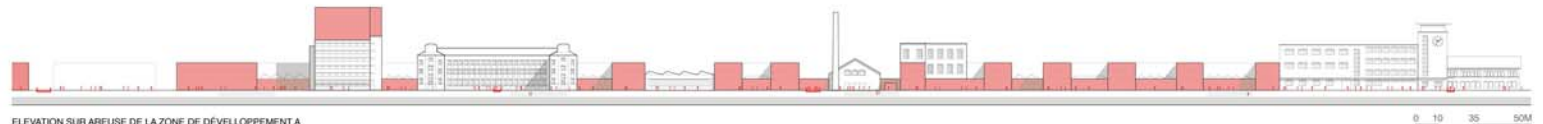
La position, la largeur et la hauteur de ces connexions sont laissées au libre choix de chaque propriétaire en fonction de leur besoin.

Toutefois afin de conserver une lecture continue de la façade à redresser sur l'Areuse, un retrait de fin des étages doit être garanti. (cf. coupes réglementés et interprétations)

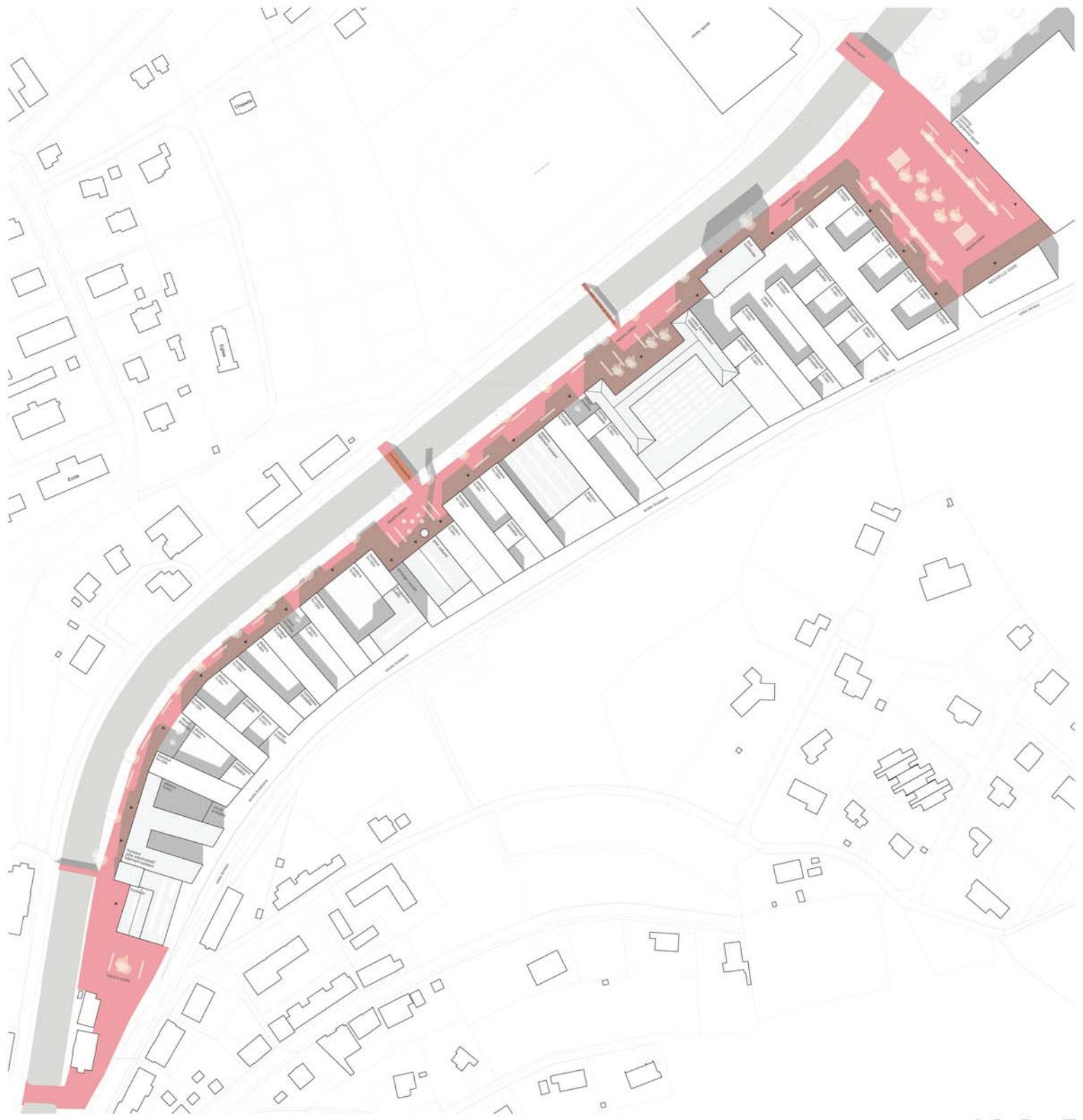
### POSSIBILITÉ DE CONNEXION ENTRE ÉTAGES

RÈGLES DÉFINIES

RÈGLES APPROPRIABLES

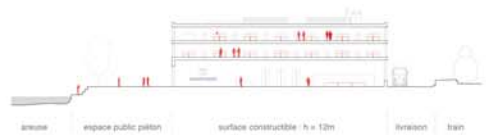


0 10 35 50M



0 10 35 50M

COUPE SUR BARRE TYPE



COUPE SUR ATELIER ET ACCES LIVRAISON



COUPE SUR ATELIER ET ENTRÉE AREUSE



0 10 20M

